

Saint-Ghislain, le 12novembre 2019

N /réf : KP/AGQ/0001-2019

 CONCERNE : réinscription école de natation

Chers parents,

Nous vous informons que le 2ème cycle de la saison 2019-2020 débutera le mercredi **08/01** et le samedi **11/01/2020**

Afin de rester prioritaire sur les nouvelles inscriptions, nous vous invitons à respecter les délais et les modalités de réinscription :

1. Confirmer votre réinscription à l’accueil, en signalant les éventuels changements de jour et d’heure du cours.
2. Nous **retourner la fiche signalétique** par courrier ou la déposer à l’accueil de la piscine complétée, signée et munie de la vignette de l’enfant pour le **08 décembre 2019 uniquement en cas de changement de coordonnées.**
3. Effectuer le **paiement au plus tard** pour **le 08 décembre 2019** sur le compte de Saint-Ghislain Sports **BE87 0015 9584 3794** en y indiquant en communication : Ecole de natation + nom et prénom de l’enfant + mois du cycle + jour du cours. Coût de **70**euros le cycle de 10séances. Dans le cadre d’Action Jeunes, la ville de Saint-Ghislain prend en charge 50% du coût de l’activité pour les enfants domiciliés dans l’entité.

|  |
| --- |
| **ATTENTION, nous ne tenons pas compte des versements effectués sans la fiche signalétique retournée préalablement. L’enfant n’est pas inscrit si les modalités d’inscriptions ne sont pas respectées et risque par conséquent de perdre sa place.** |

Vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d’agréer, chers parents, l’expression de nos salutations les plus sportives et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 065/62.13.64.

 Kevin Posier Fabrice Fourmanoit

Gestionnaire Président

*Saint-Ghislain Sports ASBL*

16, avenue de l’Enseignement 7330 Saint-Ghislain

*Centre sportif local intégré reconnu par la Communauté française*

Tel : 065/62 13 64 Fax : 065/62 13 66 E-mail : *secretariat@sgsports.be*

Site : www.sgsports.be



**INFORMATIONS IMPORTANTES**

1. Carnet du nageur

Suite à la restructuration de l’école de natation, la cérémonie de remise des brevets est remplacée par la distribution d’un carnet didactique du nageur. Le carnet est à retirer à l’accueil au dernier cours du cycle n°1 (septembre à décembre) et n°2 (janvier à avril). Une cérémonie de remise des brevets aura lieu à la fin du troisième cycle (fin d’année scolaire, juin).

Le carnet est à remettre à l’accueil pour le cycle suivant aux premiers cours. Si l’enfant arrête de suivre les cours au sein de notre école, l’enfant garde celui-ci.

Attention, si le carnet est perdu ou non-restitué, un nouveau carnet est à retirer à l’accueil moyennant la somme de 2,5euros.

1. Passage de groupe

La réussite du cycle est indiquée dans le carnet du nageur. L’évaluation est complétée dans la grille du groupe correspondant au groupe suivi par l’enfant.

En cas d’échec, une petite fiche est glissée dans le carnet du nageur reprenant les diverses difficultés rencontrées et à retravailler pour le cycle suivant. Si l’évaluation n’est pas compréhensible, un des responsables est disponible pour répondre à toutes les questions à la fin du dernier cours ou sur rendez-vous.

1. Inscriptions
2. Première inscription, une demande de votre part doit être introduite via une fiche signalétique validée par un des responsables de l’école de natation (nouveau adhérent).
3. Réinscription à valider pour le premier cycle. Concernant le deuxième et troisième cycle, la réinscription est automatique sauf souhait de votre part de ne pas continuer à l’école de natation.
4. Les enfants dans le dernier groupe (Dauphins) sont réinscrits quant à eux automatiquement dans le groupe loisir jusqu’à la fin du troisième cycle (fin d’année scolaire, juin).

Kevin Posier Fabrice Fourmanoit

Gestionnaire Président

*Saint-Ghislain Sports ASBL*

16, avenue de l’Enseignement 7330 Saint-Ghislain

*Centre sportif local intégré reconnu par la Communauté française*

Tel : 065/62 13 64 Fax : 065/62 13 66 E-mail : *secretariat@sgsports.be*

Site : www.sgsports.be